

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Institut Supérieur des Langues
de Nabeul ISLN



Termes de Référence

Pour la Coordination pédagogique, la formation et certification en Techniques de Communication Eco-C : « European communication Certificate » dans le cadre du Programme PAQ-4C (Centre de Carrière et Certification des Compétences) au sein de L'Institut supérieur des Langues de Nabeul ISLN.

1. CONTEXTE DE L'ACTION
2. OBJECTIFS DE LA MISSION
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION
4. TACHES A REALISER
5. LIVRABLES
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DE L'EXPERT
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT
9. CONFLITS D'INTERET
10. CONFIDENTIALITE

1. Contexte de l'Action

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (4C) au profit de L'Institut supérieur des Langues de Nabeul *ISLN*. Dans le cadre de ce projet, l'*ISLN* invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification en techniques de Communication Eco-C. Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- ◆ Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'*ISLN*
- ◆ Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV CNFCPP ou en Template (maximum 6 pages).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par email à l'adresse électronique hchich.rym2010@yahoo.fr

Les TDR peuvent être téléchargées à partir du site web de l'institut www.isln.rnu.tn

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre de L'Institut supérieur des Langues de Nabeul, à l'adresse ci-dessous :

ISLN , Avenue Habib Thameur 8062 Nabeul
Centre de Carrières et de Certification des Compétences (PAQ-4C-ISLN),
Téléphone : (+216) 72 236 143 / 72 230 551 . Fax : (+216) 72 231 739.

et ce au plus tard le **27 Avril 2023**, avec la mention suivante :

*« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la coordination et réalisation du projet de Formation et Certification en techniques de Communication ECO-C pour le compte d'étudiants et d'enseignants de L'Institut supérieur des Langues de Nabeul (ISLN),
Projet PAQ-4C-ISLN »*

2. Objectifs de la Mission

L'objectif général de cette mission est un renforcement de connaissances et de capacités en matière de techniques de communication en faveur de dix enseignants (formation des

formateurs en compétences de base de communication interpersonnelle et des compétences relationnelles « soft skills ») qui assureront par la suite le transfert de ces connaissances en faveur des étudiants ce qui va permettre à ces derniers de se distinguer en acquérant une certification qui leur donnera plus d'atouts et améliorera ainsi leur employabilité.

Plus concrètement, la formation certifiante en techniques de communication va donner aux étudiants, qui seront préparés à une éventuelle certification par leurs enseignants formés et certifiés par cette action, des compétences et des outils qui leur permettront de :

- Se doter des aptitudes communicationnelles de base
- Améliorer leur communication interpersonnelle en toutes circonstances et cela en prenant en compte leur interlocuteur et en s'affirmant dans leur communication comme : Optimiser leur démarche de recherche d'emplois.
- Se préparer à la certification internationale en communication et soft skills : Eco-C Sken Trainer

3. Bénéficiaires de la Mission

Les enseignants permanents et étudiants relevant de L'Institut supérieur des Langues de Nabeul ISLN. En effet, dix (10) enseignants de l'ISLN, suivront une session de formation et de certification en techniques de communication. Ensuite, les enseignants certifiés vont transmettre aux étudiants de l'institut les connaissances acquises et les étudiants formés passeront par la suite des sessions de certification en Techniques de Communication.

4. Tâches à Réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de L'Institut supérieur des Langues de Nabeul, et en collaboration avec le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ISLN.

- Élaborer un plan de mise en œuvre du projet ;
- Définir le profil de compétences des enseignants candidats à devenir formateurs selon les exigences du projet ;
- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et certification programmées au profit des enseignants et des étudiants de L'Institut supérieur des Langues de Nabeul comme suit :
 - Formation des enseignants (dix) en Techniques de Communication,
 - Certification des enseignants (dix) en Techniques de Communication,

- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, logistique, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Évaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'ISLN et au Coordinateur du Projet PAQ-4C de l'ISLN, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. Livrables

1. Support de Formation.
2. 10 Certifications Techniques de Communication ECO-C niveau 1, niveau 2 et niveau 3.
3. Rapports d'avancement au terme de chaque action.
4. Un agrément ECO-C pour une durée de 1 an peut être établi dans le but de bénéficier de réductions et de formations gratuites en ECO-C.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par L'Institut supérieur des Langues de Nabeul et l'équipe du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ISLN. Une fois validés, tous les rapports seront remis à L'Institut supérieur des Langues de Nabeul et à son centre 4C en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'ISLN et à son centre 4C devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. Durée et Lieu d'Exécution de la Mission

La formation des enseignants sera dispensée dans les locaux du consultant ou à l'ISLN, d'un commun accord entre les partis. Le consultant assurera l'organisation (logistique + vouchers) des sessions de certification aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants, ainsi que la logistique, pause-café et déjeuner éventuel pour les enseignants formés. Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'ISLN. La mission se déroulera tout le long des six mois restants de l'exécution du projet PAQ-4C de l'ISLN ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'ISLN après concertation avec l'expert concerné. La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ISLN lors de la négociation du contrat.

7. Qualifications et Profil de l'Expert

Peuvent participer à cette consultation les consultants (organismes de formation et

d'expertise) ayant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine des techniques de communication et de la mise en œuvre de projets de formation et de certification dans le domaine de Techniques de Communication ;
- Une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires ;
- Accréditation du cabinet pour délivrer une certification reconnue à l'échelle internationale

8. Pièces Constitutives de la Manifestation d'Intérêt

- Lettre de candidature
- Expériences générales du candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes en missions similaires
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae
- Preuve de l'accréditation de l'organisme certifiant
- En cas d'exclusivité de la délivrance du certificat sur le territoire tunisien, merci de fournir une preuve

9. Mode de Sélection et Négociation du Contrat

La modalité de sélection de la consultation est celle de la consultation « marché » selon les directives de la Banque Mondiale.

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Éditions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation
Conformité de la proposition technique avec les besoins définis dans les termes de référence	30
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	30
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	20
Expériences générales du consultant	20
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par le comité en charge du dossier qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois premières rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. Conflits d'Intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.